

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

Séance du 16 septembre 2025

Délibération n°
20250916-10

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 12
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. BOCHATON Philippe, M. COLLIARD Hervé, Mme GUYOT Patricia, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
9 septembre 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

OBJET

DETR 2025 – RENOVATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET REQUALIFICATION DES ESPACES EXTERIEURS

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
17 SEP. 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le
17 SEP. 2025

Le Maire

Georges BLANC

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que le programme de rénovation et d'extension du groupe scolaire et la requalification des espaces extérieurs a été estimé à 4 556 040.99 € HT par l'architecte chargé de ce projet. Les dépenses sont réparties comme suit :

- Phase 1 : 3 162 563.03 € HT
- Phase 2 : 1 393 477.96 € HT

Il propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2025 pour la phase n°1 relative à l'extension neuve de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire et la requalification des espaces extérieurs estimé à un total de 4 556 040.99 € HT,

Sollicite l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) au taux de 50% de la dépense subventionnable plafonnée à 1 million d'euros, pour la phase n°1 estimée à 3 162 563.03 € HT,

Approuve le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Extension neuve du groupe scolaire - Travaux	3 162 563.03	
Subvention DETR		500 000.00
Subvention Région		125 000.00
Subvention Département		500 000.00
Autofinancement		
Emprunt		1 500 000.00
Fonds propres		537 563.03
Total	3 162 563.03	3 162 563.03

Approuve son inscription au budget en section d'investissement

Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 16 septembre 2025

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance


Laure METRAL